



COMITE REGIONAL DES PECHEES MARITIMES
& DES ELEVAGES MARINS D'AQUITAINE
Service suivi des pêches régionales

12 Quai Pascal Elissalt
64500 CIBOURE

☎ 05.59.47.04.00

☒ 05.59.47.47.10

Email : crpmem.aquitaine@wanadoo.fr

Arcachon, le 28 février 2008
Demande Région Aquitaine

MAJ Note concernant les caractéristiques de la flottille et des armements aquitains au 01/01/2008

Source : CRPMEM Aquitaine, CLPMEM(s), DRAM Aquitaine, OP ARCACOOP et CAPSUD, criées

Sans tenir compte des navires ayant une activité mixte conchyliculture petite pêche, déclarés à un CLPM qui sont au nombre de 221 sur AC et 1 sur BX (DRAM, 2006).

1. La Flottille : Répartition des navires aquitains par taille et quartier maritime

Au 01/01/2008, la région Aquitaine compte 371 navires avec un permis de mise en exploitation (PME).

Le tableau suivant présente la répartition de ces navires par quartier et classe de taille.

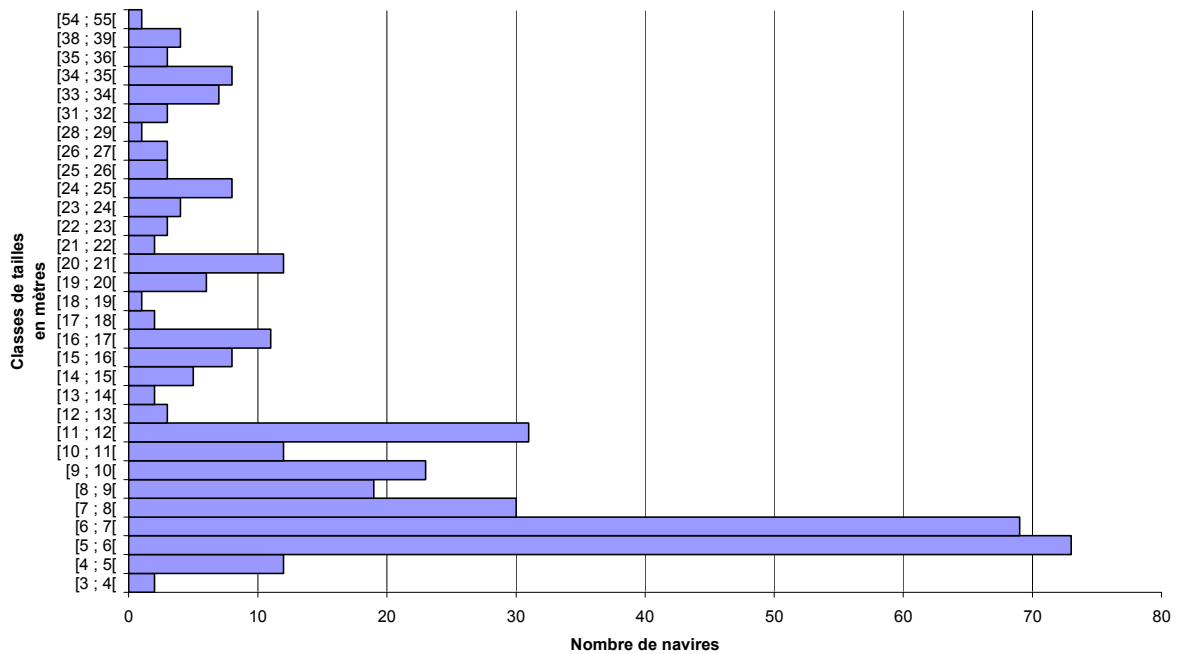
	AC	BA	BX	Aquitaine
moins de 12 mètres	91	114	66	271
[12 ; 16[10	7	1	18
[16 ; 20[13	7		20
[20 ; 24[4	17		21
24 mètres et plus *	0	41		41
TOTAL	118	186	67	371

(* dont 2 navires de 24 mètres strictement)

Ainsi, 73 % des navires ont une longueur inférieure à 12 mètres, 16 % entre 12 et 24 mètres (exclu) et 12 % supérieure à 24 mètres. Chaque quartier présente ses spécificités.

Le plus petit navire mesure 3,66 mètres et le plus grand 54,25 mètres. La longueur moyenne est de 11,76 mètres et la médiane de 7,99 mètres (navire qui sépare la population en deux). Les classes les plus importantes sont les navires de 5 à 6 et 6 à 7 mètres comme le montre le graphique suivant. Ce sont des unités qui sont utilisées pour la plupart pour la pêche intra-bassin et la pêche estuarienne.

Répartition des navires par longueur



2. Les entreprises de pêche :

Ces 371 navires de pêche appartiennent à 300 entreprises de pêche ou armements (cf. tableau ci-dessous).

249 armements, constitués de 1 à 3 navires avec PME, sont détenus en nom propre.

50 armements, constitués de 1 à 3 navires avec PME, sont sous forme de sociétés.

Et, il existe un armement coopératif.

Nombre d'entreprises		300	
Coopérative	1 navire	1	1
personnel			
	1 navire	192	193
	2 navires	54	108
	3 navires	3	9
Sociétés			
	1 navire	42	42
	2 navires	6	12
	3 navires	2	6
Nombre de navires			371

Ainsi, pour 81 % de la flottille, un navire correspond à une entreprise de pêche.

Pour le reste, l'entreprise de pêche est composée de plusieurs navires. Dans cette catégorie, il y a deux types d'exploitation :

- Soit les différents navires de l'entreprise ont une activité « indépendante ».
- Soit l'armateur utilise soit un navire soit un autre en fonction de la période et de son activité (pêche estuarienne / pêche côtière ou filet / tamis civelle par exemple).

3. Répartition de la flotte au sein des OPs

A noter : Les adhérents des OPs sont les navires et non les entreprises. Cela implique d'ailleurs qu'un armateur qui possède plusieurs navires, peut adhérer à une OP pour un seul de ses navires comme à une OP différente par navire.

41 % de la flotte régionale adhèrent à une organisation de producteurs et majoritairement à une des deux OPs de la région (127 navires) mais également dans d'autres OPs (24 navires).

	Nombre d'adhérents aquitains	en %
ARCA COOP OP	43	12%
OP CAPSUD	84	23%
FROM SUD-OUEST	15	4%
PROMA	3	1%
FROM BRETAGNE	2	1%
FROM NORD	4	1%
TOTAL OP	151	41%
NON OP	220	59%
TOTAL AQUITAINE	371	100%

Déclinaison par quartier maritime d'immatriculation des navires :

	BORDEAUX		ARCACHON		BAYONNE	
	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %
ARCA COOP OP	1	1%	41	35%	1	1%
OP CAPSUD	0	0%	2	2%	82	44%
OP hors Aq	0	0%	0	0%	24	13%
TOTAL OP	1	1%	43	36%	107	58%
TOTAL NON OP	66	99%	75	64%	79	42%
TOTAL quartier	67		118		186	

Les 220 navires aquitains hors OP sont majoritairement des navires de moins de 12 mètres travaillant notamment en estuaire et à l'intérieur du bassin d'Arcachon. Ils pratiquent une petite pêche d'espèces peu concernées par les retraits ou les quotas ce qui explique souvent leur non adhésion.

Métier Principal	Nbr NON OP	Nbr Aq
Chalutier	1	43
Estuariens	127	128
Fileyeurs	11	79
Ligneurs	1	18
Thonnier canneur de Dakar	4	4
Vedette intra bassin	74	82
Vedette Océan	2	10
Bolincheur	0	7
Total NON OP	220	371

4. Les ventes en criées :

Les deux criées régionales commercialisent seulement une partie des apports des navires aquitains et une partie d'apports de navires extérieurs.

(A partir des données criées / OPs 2007)

4.1. Arcachon : plus de 2 939 tonnes sont commercialisées à la criée d'Arcachon pour une valeur de près de 17,8 M€.

C'est le lieu de vente principal des navires adhérents de l'OP ARCA COOP qui y commercialisent 99 % de leurs captures en tonnage et 99,8 % en valeur.

Y est également commercialisée une partie des captures des autres navires du quartier (Hors OP et CPP). Ces navires vendent également une part de leurs captures en direct auprès de mareyeurs/grossistes, détaillants ou directement au consommateur.

	Valeur €	Tonnage Kg
Adhérents ARCACOOP	15 835 763	2 514 750
AC hors Arcacoop	1 013 366	289 982
<i>dont PME</i>	886 546	249 091
<i>dont CPP</i>	126 820	40 891
Autres quartiers	996 825	134 568
TOTAL	17 845 953	2 939 300

Les apports des navires extérieurs sont soit des débarquements sur la zone, soit des rapatriements de produits pour lesquels le marché dans cette criée est porteur.

4.2. Saint-Jean-de-Luz/Ciboure : 5 443 tonnes sont commercialisées à la criée pour une valeur de 12,5 millions d'€

Y est commercialisée une partie des apports des navires immatriculés à Bayonne. Ils représentent 86 % du tonnage et 85 % de la valeur des apports.

	Valeur €	Tonnage kg
Adhérents CAPSUD	10 258 497	4 572 138
BA hors CAPSUD	392 503	90 253
Autres quartiers	1 820 400	780 654
TOTAL	12 471 400	5 443 046

Les navires immatriculés à Bayonne vendent également leurs productions en direct, de gré à gré à la criée ou sous des criées hors d'Aquitaine (c'est le cas des navires de petite pêche de l'Adour, des navires de Capbreton ou de navires de pêche au large).

Une présentation plus précise de la commercialisation des navires de Bayonne fait l'objet de l'étude du CLPME de Bayonne : « étude du poids socioéconomique de la filière pêche dans le quartier maritime de Bayonne »